



Collectif
Des agents des
SDIS



**Une force
à vos côtés**

WWW.CGTDESSDIS.COM

Montreuil, le 21 octobre 2016

LA CASSE DU SERVICE PUBLIC D'INCENDIE ET DE SECOURS DOIT CESSER

Des coupes budgétaires, des réformes, certains choix présentés comme stratégiques, ont contribué à détériorer la réponse opérationnelle et les conditions de travail des agents des SDIS.

Nous réaffirmons :

- la nécessité d'un service public de qualité, gratuit pour tous et partout,
- les besoins de financement pour assurer des recrutements nécessaires, afin d'assurer ce service public et de garantir des conditions de travail décentes pour les agents,
- l'indispensable garantie de la catégorie active, et la prise en compte de la pénibilité des métiers,
- l'importance d'une perspective de carrière pour chaque agent et notamment pour les plus jeunes dans la profession.

Nous dénonçons, à nouveau :

- le contenu de la filière de 2012, dont sa genèse a récemment été rendue irrégulière suite à une décision du juge,
- la mesure dite « Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations », dont le protocole n'a pas été validé, en application de la loi du 5 juillet 2010.

Nous constatons :

- la dégradation de la reconnaissance des agents des SDIS (filiales Administrative, Technique, Sapeurs-Pompiers ou spécialisées) ;
- le manque de respect envers des représentants du personnel ;
- certaines tentatives de contournement des instances représentatives ;
- la transposition du PPCR pour sa mise en application dans les filiales SDIS ;
- le risque de perte de pouvoir d'achat et de soumissions partisans avec le RIFSEEP.

En conséquence, les syndicats CGT des agents des SDIS, réunis à Montreuil les 12 et 13 octobre, ont actés de consulter les agents dans les SDIS, selon les modalités qu'ils choisiront, sur la nécessité de construire, dans les mois à venir, un mouvement contestataire et revendicatif d'ampleur national.

Les renseignements des bases syndicales, sur les avis des agents sont à nous remonter d'ici fin novembre.